



La Marseillaise doit vivre !

Le secteur de la presse fait face, depuis plusieurs années, à des attaques incessantes du grand patronat et des pouvoirs publics, leur unique objectif : avoir une information aux ordres des tenants de la pensée unique. Fermetures de titres, plans de restructuration dans toute la filière, casse de la distribution... Cela ne peut plus durer !

Aujourd'hui, c'est le journal la Marseillaise-L'Hérault du Jour, qui est menacé de liquidation. Issu de la Résistance le 1er décembre 1943, il est en redressement judiciaire depuis le 24 novembre 2014.

IL EST EN GRAND DANGER.

Le sort du journal la Marseillaise-L'Hérault du Jour **reste suspendu à la décision du tribunal de commerce qui interviendra après une audience le 7 avril**. Pas moins de 208 emplois sont mis en péril mais aussi la pérennité du titre, dans une région où le pluralisme de la presse est déjà sévèrement attaqué (disparition de Marsactu, plan social à la Provence, le Ravi en redressement judiciaire).

A ce jour, il existe un seul repreneur crédible : la S.A.S Les Editions des Fédérés qui dispose des fonds nécessaires pour assurer la continuité du journal. La mobilisation des salariés et de leurs soutiens a permis de faire en sorte que l'Etat débloque le Fonds de développement et social afin d'inciter les établissements bancaires à honorer des prêts pourtant garantis à hauteur de 70% par la Banque publique d'investissement.

Mais rien n'est encore joué. C'est de l'avenir des salariés du journal dont il est question mais également celui du seul quotidien régional qui ne soit pas tenu par un groupe financier ou industriel.

Les travailleurs et la population de nos régions ont besoin d'un quotidien indépendant qui relaie leurs luttes, qui soit un véritable outil d'analyse et de débat au service du progrès social !

Tous mobilisés pour que vive La Marseillaise – l'Hérault du jour

**Rendez-vous le 7 avril 2015 devant le Tribunal
de Commerce de Marseille, rue Emile Pollak (6e)
à 9h30**

Ceux qui vivent sont ceux qui luttent !